



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

rémunérations

Question écrite n° 34566

Texte de la question

M. David Habib souhaite attirer l'attention de M. le ministre de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche sur la situation des assistants d'éducation des Pyrénées-Atlantiques. Il semblerait, en effet, que ces personnels n'aient pas été rémunérés depuis le mois d'octobre 2003. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui apporter des précisions sur ce problème et de bien vouloir remédier à cette situation le plus rapidement possible.

Texte de la réponse

Depuis la rentrée 2003, tous les assistants d'éducation du département des Pyrénées-Atlantiques pris en charge financièrement par les établissements publics locaux d'enseignement (EPL) mutualisateurs ont été rémunérés au fur et à mesure de leur prise de fonction dans les EPL employeurs. Quelques difficultés ont été constatées dans la prise en charge financière des auxiliaires de vie scolaire (accompagnement individuel) au cours du trimestre septembre-décembre 2003. Les personnels intéressés ont cependant bénéficié d'avances sur traitement jusqu'à ce que leur situation soit définitivement régularisée, ce qui est le cas actuellement.

Données clés

Auteur : [M. David Habib](#)

Circonscription : Pyrénées-Atlantiques (3^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 34566

Rubrique : Enseignement : personnel

Ministère interrogé : jeunesse et éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 mars 2004, page 1541

Réponse publiée le : 31 août 2004, page 6799